

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 11 avril 2018

L'an deux mil dix-huit et le onze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 4 avril 2018, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PECASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCOSTEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusés représentés : M. Pierre DIBON (pouvoir donné à Mme Sandrine BUSSIRON) et Mme MONTAUZER MERDY Nelly (pouvoir donné à M. Thierry AIMÉ).

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame Pauline DELRIEU a été élue secrétaire.

Objet : **Maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation thermique des deux logements situés au-dessus de l'école**

Le Maire expose à l'assemblée que SOLIHA a réalisé une étude de faisabilité en vue d'engager des travaux de rénovation thermique aux deux logements situés au-dessus de l'école.

Il ajoute que, pour la réalisation de ces travaux, SOLIHA propose une mission de maîtrise d'œuvre d'un montant de 10 579,75 € HT.

Le Maire présente le contrat de maîtrise d'œuvre proposé par SOLIHA et invite en conséquence ses collègues à se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- de rapporter la délibération en date du 28 mars 2014, pour cette affaire ;
- de confier la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation des deux logements situés au-dessus de l'école, à SOLIHA, pour un montant de 10 579,75 € HT ;

AUTORISE le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre à intervenir avec SOLIHA, ci-annexé.

Fait et délibéré à GUICHE, le 11 avril 2018

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON

Reçu par Contrôle de légalité, le
Affiché le **23 AVR. 2018**